



Institution Notre-Dame de Sainte-Croix
Collège – Lycée – Classes préparatoires

Année scolaire 2019 – 2020

Rentrée des enseignants : Le vendredi 30 août 2019 de 09h à 16h
(08h30 pour les nouveaux professeurs, au CDI collège).

Accueil des nouveaux lycéens : le vendredi 30 août 2019 à 16h au CDI collège.

Rentrée des élèves : Lundi 2 septembre 2019 à 8h10 pour les Sixièmes ; 09h10 pour les
Secondes ; 10h25 pour les autres divisions.

Classes Préparatoires :

- Le vendredi 30 août 2019, accueil des D1 2^e année : 16h dans leur classe et accueil des ECE 2^{ème} année : 17h en salle Abbé Robin.
- Le lundi 2 septembre 2019 accueil des ECE 1^{ère} année : 10h - reprise des cours à 13 h et accueil des D1 1^{ère} année : 11h - reprise des cours à 13h.

Rentrée des professeurs et des élèves du lycée du soir : Jeudi 12 septembre 2019 à 17h

Le self fonctionnera normalement dès le lundi 2 septembre 2019

Congés scolaires

Vacances de Toussaint : du vendredi 18 octobre 2019 après les cours (samedi 19 octobre pour les classes préparatoires) au lundi 4 novembre 2019 au matin.

Vacances de Noël : du vendredi 20 décembre 2019 après les cours (samedi 21 décembre pour les classes préparatoires) au lundi 6 janvier 2020 au matin.

Vacances d'Hiver : du vendredi 7 février 2020 après les cours (samedi 8 février pour les classes préparatoires) au lundi 24 février 2020 au matin.

Vacances de Printemps : du vendredi 3 avril 2020 après les cours (samedi 4 avril pour les classes préparatoires) au lundi 20 avril 2019 au matin.

Pont de l'Ascension : du mercredi 20 mai 2020 après les cours au lundi 25 mai 2020 au matin.

Ces dates de congés sont valables pour le Petit et le Grand Sainte-Croix.

Les dates de fin d'année seront indiquées ultérieurement en fonction du calendrier des examens. Régulièrement de multiples indications sont précisées :

- sur le site web de l'Institution : www.saintecroix-de-neuilly.com
- dans l'espace-parents « **Pronote** » pour toutes les informations émanant de l'équipe éducative
- dans l'espace « **Ecole Directe** » pour toutes les informations financières et administratives

Les identifiants d'accès seront communiqués par courriel le jour de la Rentrée scolaire.

Manuels scolaires

Notre-Dame de Sainte-Croix poursuit son engagement de fournir des manuels scolaires à l'ensemble de ses élèves du Collège et du Lycée.

En fonction des divisions concernées, les manuels seront mis à la disposition des élèves soit directement par l'établissement soit en partenariat avec l'association ARBS.

Les modalités de fourniture et de financement des manuels scolaires sont décrites ci-après :

COLLEGE	1 ^{er} jeu de manuels Format PAPIER	2 nd jeu de manuels Format PAPIER	2 nd jeu de manuels format NUMERIQUE
Pour tous les élèves du Collège (6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème})	<p>Acquisition obligatoire</p> <p>Manuels commandés par les parents auprès du distributeur ARBS (https://www.arbs.com)</p> <p>« Solution Pack Livres »</p> <p>Financement assuré par Sainte-Croix</p> <p>Distribution à Sainte-Croix dans les premiers jours de la Rentrée</p>	<p>Acquisition facultative</p> <p>Possibilité pour les parents de commander auprès du distributeur ARBS (https://www.arbs.com)</p> <p>« Solution Sac Allégé »</p> <p>Financement assuré par les familles</p> <p>Livraison au domicile des parents</p>	<p>Acquisition facultative</p> <p>Possibilité pour les parents de commander auprès du distributeur ARBS (https://www.arbs.com)</p> <p>« Solution Sac Allégé Numérique »</p> <p>Financement assuré par :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les familles pour les élèves de 6^{ème} -Sainte-Croix pour les élèves en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

LYCEE	Jeu de manuels Format PAPIER	Jeu de manuels Format NUMERIQUE
Pour les élèves en classe de 2 ^{nde} & 1 ^{ère}	<p>Mise à disposition (prêt) des manuels appartenant à l'établissement</p> <p>Distribution à Sainte-Croix dans les premiers jours de la Rentrée</p>	<p>Acquisition facultative</p> <p>Financement assuré par les familles</p>
Pour les élèves en classe de Terminale	<p>Acquisition facultative</p> <p>Financement assuré par les familles</p>	<p>Acquisition obligatoire</p> <p>Manuels commandés par les parents auprès du distributeur ARBS (https://www.arbs.com)</p> <p>« Solution Sac Allégé Numérique »</p> <p>Financement assuré par Sainte-Croix</p>

Jour de la rentrée : Lundi 2 septembre 2019

- L'établissement fournira à chaque élève du Collège un carnet de correspondance.
- Un agenda sera également fourni aux élèves des classes de Sixième et de Cinquième.
- Les emplois du temps seront communiqués à tous les élèves le jour de la rentrée.

-En partenariat avec le distributeur Acanthe-Uniforme, tous les élèves du Collège sont dotés d'un polo ainsi que d'un pull pour les élèves en classes de 6^{ème} et 5^{ème}.

Les jours et événements pour lesquels le port de ce vêtement est obligatoire seront communiqués ultérieurement par les Préfets.

Les modalités de commande et de dotation de ces effets sont décrites ci-après :

Elèves entrant en 6 ^{ème}	Polo	Pull
	Code à utiliser sur le site http://www.acanthe-uniforme.com :	
	NDSC2019	
	Livraison à Sainte Croix exclusivement	
Financement par Sainte-Croix (Remboursement aux parents)		

Elèves entrant en 5 ^{ème}	Polo	Pull
	Code à utiliser sur le site http://www.acanthe-uniforme.com :	
	NDSC1856	
	Livraison au domicile (frais de port 5,90€) Ou à la boutique Acanthe 65, rue de La Tour PARIS 16 (Franco de port)	
Financement par les parents (*)		

Elèves entrant en 4 ^{ème} ou 3 ^{ème}	Polo	Pull
	Code à utiliser sur le site http://www.acanthe-uniforme.com :	
	NDSC1856	
	Livraison au domicile (frais de port 5,90€) Ou à la boutique Acanthe 65, rue de La Tour PARIS XVI ^{ème} (Franco de port)	
Financement par les parents (*)		
Il n'est pas prévu de Pull pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}		

(*) sauf pour les nouveaux inscrits pour lesquels l'établissement remboursera la 1^{ère} acquisition

L'établissement sera très attentif à la tenue vestimentaire et à la ponctualité des élèves.

- Devoirs de vacances, attestations de séjour linguistique ou de stage seront remis aux professeurs principaux le lundi 2 septembre 2019.

Marche de rentrée

Le jeudi 5 septembre 2019, le personnel, les enseignants et tous les élèves du secondaire de Sainte-Croix passeront la journée ensemble pour une marche de rentrée qui sera l'occasion de s'accueillir, se connaître, réfléchir et prier.

Thème de l'année :

« Choisir »

Réunions de parents du début de l'année

Toutes les réunions débutent à 18 h

6^{ème} : Mardi 3 septembre 2019
5^{ème} : Lundi 9 septembre 2019
4^{ème} : Mardi 10 septembre 2019
3^{ème} : Jeudi 12 septembre 2019

*(parents-préfets-professeurs
principaux et enseignants)*

Toutes les réunions débutent à 18 h

2^{nde} : Lundi 16 septembre 2019
1^{ère} : Mardi 17 septembre 2019
Term. : Lundi 30 septembre 2019

(parents-préfets-professeurs principaux)

Classes Préparatoires :

Samedi 7 septembre 2019 :
9h-10h : D1 / 10h30-12h: ECE1
Mercredi 20 novembre 2019 à 19h30 : ECE2

(parents-préfets)

Rencontres parents-professeurs (de 17h à 20h)

Les parents viennent sans leurs enfants

6^{ème} : lundi 14, mardi 15
et jeudi 17 octobre 2019

5^{ème} : Lundi 18, mardi 19
et jeudi 21 novembre 2019

4^{ème} : Mardi 12, jeudi 14 et
vendredi 15 novembre 2019

3^{ème} : lundi 4, mardi 5
et jeudi 7 novembre 2019

Les élèves sont priés d'accompagner leurs parents

2^{nde} : lundi 27, mardi 28
et jeudi 30 janvier 2020
1^{ère} 1/2/3 : lundi 16 décembre 2019
1^{ère} 4/5/6 : Mardi 17 décembre 2019
Term. ES / L : Mardi 04 février 2020
Term. S : Jeudi 06 février 2020

Relevés de notes et bulletins

Les notes et bulletins sont consultables sur PRONOTE.
Votre code vous sera remis début septembre 2019

Conseils de classe

Division de sixième

Lundi 2 et mardi 3 décembre 2019
Jeudi 19 et vendredi 20 mars 2020

Division de quatrième

Vendredi 6 et lundi 9 décembre 2019
Jeudi 12 et vendredi 13 mars 2020

Division de seconde

Mi semestre 1 : Du 6 au 8 novembre 2019
Semestre 1 : Du 20 au 24 janvier 2020
Mi semestre 2 : 31 mars et 1 avril 2020
Semestre 2 : Mardi 2 et mercredi 3 juin 2020
Entretiens individuels d'orientation du 11 au 15 mai 2020

Division de terminale

Les 22, 25, 26 et 27 novembre et 2 et 3 décembre 2019
Du 16 au 18 mars 2020
Le 27 mai 2020

Classes préparatoires :

D1-1 : Mi semestre 1 : mercredi 27 novembre 2019
Semestre 1 : mardi 4 février 2020 / semestre 2 : mercredi 17 juin 2020

D1-2 : Semestre 1 : lundi 2 décembre 2019
Semestre 2 : mercredi 22 avril 2020

ECE1 : Mi- semestre 1 : mercredi 4 décembre 2019 – jeudi 5 décembre 2019
Semestre 1 : mercredi 25 mars 2020 – jeudi 26 mars 2020
Semestre 2 : mardi 23 juin 2020 (2 classes)

ECE2 : Semestre 1 : Mercredi 11 décembre 2019 – jeudi 12 décembre 2019
Semestre 2 : jeudi 25 juin 2020 (2 classes)

Division de cinquième

Jeudi 12 et vendredi 13 décembre 2019
Lundi 23 et mardi 24 mars 2020

Division de troisième

Jeudi 28 et vendredi 29 novembre 2019
Lundi 2 et mardi 3 mars 2020

Division de première

Du 4 au 6 décembre 2019
Du 4 au 6 mars 2020
Du 25 au 26 mai 2020

Calendrier des séjours pédagogiques

Division de sixième : Classe d'écriture à Bramans en Haute Maurienne

Du 16 septembre 2019 au 20 septembre 2019 pour les sept classes de 6^{ème}.

Division de cinquième : Voyage à Rome

Du 06 novembre 2019 au 12 novembre 2019

Division de quatrième : Séjour sportif - par groupe de 3 classes - Villard de Lans

Voyage 1 : du 07 juin matin au 12 juin 2020 au soir.

Voyage 2 : du 14 juin matin au 19 juin 2020 au soir.

Division de troisième : Normandie (plages du débarquement) - par groupe de 2 classes

Du 05 au 06 mars 2020

Du 09 au 10 mars 2020

Du 12 au 13 mars 2020

Division de seconde : Voyage à Florence - par groupe de 2 classes

Du 12 novembre au soir au 16 novembre 2019 midi.

Du 25 novembre au soir au 29 novembre 2019 midi.

Du 09 décembre au soir au 13 décembre 2019 midi.

Division de première :

Sorties culturelles et sorties pédagogiques seront proposées en fonction des projets de classe.

Division de terminale : Séminaires à l'abbaye de Mondaye

Séjours échelonnés du 16 au 19 septembre inclus pour toutes les classes.

Classes préparatoires : Journée d'intégration à Chantilly

Vendredi 6 septembre 2019

Des échanges linguistiques auront lieu sur les niveaux de 4ème / 3ème et 2nde.
Une fois la proposition finalisée au début de l'année scolaire, le préfet concerné vous donnera toutes les informations nécessaires.

Examens

Classes de 4^{ème} épreuves communes : Lundi 13 et mardi 14 janvier 2020

Classes de 3^{ème} épreuves communes : Lundi 27 et mardi 28 janvier 2020 et DST 1h hebdomadaire durant toute l'année.

Oral du Brevet : mercredi 20 mai 2020 au matin.

Classes de 2^{nde} Grands-devoirs hebdomadaires de 2 heures toute l'année.

Oraux de langues vivantes et français

Anglais 14 mars 2020 / Espagnol 29 mai 2020 / Français printemps 2020.

Classes de 1^{ère} bac blanc :

DST 2h hebdomadaires toute l'année.

Oraux blancs de Français : Samedi 18 janvier 2020, Samedi 16 mai 2020.

Janvier 2020 : 1eres épreuves contrôle continu nationale.

Mai 2020 : 2emes épreuves contrôle continu nationale.

Classes de terminale bacs blancs :

DST hebdomadaire de 2 heures toute l'année.

BB1 : Du 17 au 22 janvier 2020

BB2 : Du 22 au 24 avril 2020

Oraux LV1 : mercredi 18 mars 2020 / Oraux LV2 : samedi 21 mars 2020.

Prépas Concours blancs :

ECE1 :

4 au 8 novembre 2019

24 au 29 février 2020

29 mai au 04 juin 2020

ECE2 :

5 au 8 novembre 2019

26 au 29 février 2020

D1-1 :

8 au 10 janvier 2020

25 mai au 27 mai 2020

D1-2 :

4 au 8 novembre 2019

24 et 26 février 2020

Entretiens blancs : samedi 1er février 2020 (E2), 21 mars (E1) et 16 mai et 6 juin 2020 (E2)

Journées Portes Ouvertes Classes préparatoires :

ECE et D1 : 1er février 2020 et 29 février 2020

Vente de Charité

Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019

À l'intention des responsables de stands et de tous les parents qui souhaitent apporter une aide substantielle à la vente.

Nous cherchons de nouveaux stands notamment dans le domaine de la mode pour adolescents et jeunes adultes. Si vous avez des contacts dans ce secteur, n'hésitez pas à nous contacter par mail à : Saintecroix.jb@hotmail.fr

Vous pouvez déposer, dès la rentrée à l'accueil au 30, avenue du Roule : vêtements seconde main, brocante, jeux d'occasion, livres d'occasion, puériculture, confitures maison...

N'oubliez pas que les bénéfices de la vente permettent de soutenir des familles en difficulté.

Le produit de la Vente de Charité a également permis en 2018-2019 de soutenir :

- l'association SPORT & PLUS « Le monde du sport au service des enfants hospitalisés »,
- l'association L'IPAG SOURIT A CHEER UP, « Accompagner les adolescents et jeunes adultes atteints du cancer »
- l'Association Française contre le Syndrome d'Ehlers Danlos (AFSED), (maladie génétique rare, liée à une anomalie du tissu conjonctif)
- les familles nécessitant une aide financière pour inscrire leur enfant au Camp de ski 2019 organisé conjointement par la catéchèse de l'enseignement secondaire et l'ACEL 92.

A.P.E.L

Le café des nouveaux parents : le 24 septembre 2019

L'Assemblée Générale de L'Apel : le 15 octobre 2019

Le forum linguistique : le 11 janvier 2020

La fête du livre : les 4/5/6 février 2020

Objectif professions : le 28 mars 2020

Journées pédagogiques

Vendredi 22 novembre 2019

Mercredi 29 janvier 2020

Pastorale

-Fête patronale de l'Immaculée Conception : le Jeudi 5 décembre 2019 à 10h au Sacré-Cœur à Paris.

-Marche de rentrée de l'établissement : le Jeudi 5 septembre 2019 à Notre-Dame de l'Ouÿe.

-Mercredi des Cendres : le Mercredi 26 février 2020.

-Carême du 27 février 10 avril 2020, Semaine Sainte pendant les vacances de Pâques.

-Camp ski : Proposé par l'abbé Le Floch et l'équipe pastorale, des 5èmes aux Terminales, du samedi 8 au samedi 15 février, à Villard de Lans.

-Semaine des vocations du vendredi 24 avril au jeudi 30 avril 2020.

-Semaine du climat « Laudato Si » du 3 au 7 février 2020.

COLLÈGE

Confirmation et Profession de Foi :

Les vendredi 31 janvier à 19h à St Pierre de Neuilly et samedi 1^{er} février à 10h00 à St Pierre de Neuilly.

Préparation en cours pour les 5èmes et 4èmes :

- Séances de préparation les mardis de 17h00 à 19h15 : 15 octobre, 19 novembre, 3 décembre, 17 décembre, 14 janvier, et le mercredi 22 janvier de 14h à 17h00.

- Retraite filles du 27 au 29 janvier 2020, garçons du 29 au 31 janvier 2020.

Il y aura pour les 6èmes un appel à la Confirmation en janvier 2020, sacrement reçu début 2021.

Première Communion : le Samedi 25 avril 18h30 à St Jean Baptiste.

Réunion de parents le lundi 30 septembre 19h.

Baptême : le Samedi 25 avril 18h30 à St Jean Baptiste.

Réunion de parents le lundi 30 septembre à 18h00.

Dates de Confessions :

6èmes le mardi 24 mars, 5èmes le mercredi 25 mars, 4èmes le jeudi 5 mars, 3èmes le mercredi 13 et vendredi 15 novembre 2019.

-6èmes Pèlerinage à Lourdes pour les volontaires du 5 au 8 mai 2020.

-5èmes Voyage-pèlerinage à Rome du 6 au 12 novembre 2019 pour toute la division.

-4èmes Pèlerinage au Mont St Michel pour les confirmés de 2019, les 18 et 19 septembre 2019.

-3èmes Nuit d'Adoration le jeudi 19 décembre 2019 pour les volontaires et journée de fin d'année à Chartres pour toute la division, le jeudi 11 juin 2020.

LYCÉE

FRAT de Lourdes proposé aux lycéens du 4 au 9 avril 2020.

Confirmation : Samedi 25 janvier 2020 à 10h30 à Saint-Pierre de Neuilly.
Retraite de confirmation les 11 et 12 janvier 2020.

Dates de confessions :

Secondes et Terminales le mardi 10 mars 2020.

Premières le jeudi 19 mars 2020.

Terminales retraite de profession de foi : le 4 décembre 2019.

1ères Nuit d'Adoration proposée le jeudi 19 mars.

2ndes Pélé-vélo proposé le mardi 9 juin 2020.

Organisation Pastorale

Aumônier du collège et du lycée : Père Guillaume LE FLOCH

Adjointes pour la catéchèse :

Collège : Anne-Sophie de HAUT de SIGY **Lycée** : Caroline CLERCHON

Animateurs pastoraux :

6ème : Frédérique DANCHIN - Soizic NOËL

5ème : Nathalie GRANGÉ – Laurence MIANNÉ

4ème : Sixtine MUGNIER

3ème : Alexandre d'HAUTEVILLE - Anne-Charlotte MIGEON

2nde : Rima DÉPINAY

Premières : Xavier et Blandine LESAGE

Terminales : Bertrand POPLU

Proposition destinée aux parents pour 2019-2020

PARCOURS ZACHEE

Pourquoi ?

Plusieurs parents d'élèves ont souhaité trouver dans le cadre de Notre-Dame de Sainte-Croix une proposition pastorale adressée aux parents.

Qu'est-ce que le parcours Zachée ?

Un parcours de formation pour apprendre à vivre en chrétien tous les jours, quelle que soit notre activité (professionnelle ou non).

Pour qui ?

Des parents d'élèves qui cherchent une plus grande unité entre leur vie de foi et leur vie quotidienne et prêts à y réfléchir en groupe.

Comment ?

10 soirées de fin septembre à avril, de 20h à 22h,
25/09 - 16/10 - 13/11 - 27/11 - 11/12 - 15/01 - 05/02 - 04/03 - 25/03 - 22/04
qui se déroulent ainsi : Dîner / échanges, Prière, Enseignement

Qui anime ?

Un groupe de laïcs en lien avec la pastorale de l'Etablissement.

Où ? Combien ?

A Notre-Dame de Sainte-Croix, 30 avenue du Roule
100 euros, (dîners et supports pédagogiques compris)

Je m'inscris comment ?

Par mail à : zachee.saintecroix@gmail.com

Avant le 15 septembre 2019. Places limitées, réservées aux premiers inscrits

Chèque de 100 euros à envoyer ou déposer à l'accueil,

A l'ordre de "OGEC SAINTE CROIX" à l'attention de *M. Loth Demay et Mme Risse, aumônerie.*

Rejoignez-nous ! A bientôt pour cette belle aventure.

Guillaume Loth Demay Yasmine Risse

Abbé Le Floch Anne-Sophie de Haut de Sigy Caroline Clerchon

Florence Clicquot de Mentque

Horaires de l'établissement

Matin

Rentrée élèves : 8 h 10

1er cours : 8 h 15 à 9 h 10

2ème cours : 9 h 15 à 10 h 10

3ème cours : 10 h 30 à 11 h 25

4ème cours : 11 h 30 à 12 h 25 ou 12 h 50

Après-midi

Rentrée élèves : 13 h 50 ou 12 h 50
(Cl. Préparatoires)

1er cours : 13 h 55 à 14 h 50

2ème cours : 14 h 55 à 15 h 50

3ème cours : 16 h 05 à 17 h 00

4ème cours : 17 h 05 à 18 h 00

Contribution des familles et demi-pension

LE REGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE ET DE LA DEMI-PENSION SE FAIT OBLIGATOIREMENT EN UNE FOIS PAR CHEQUE A RECEPTION DE VOTRE FACTURE OU MENSUELLEMENT PAR PRELEVEMENT BANCAIRE.

Toutes les informations vous concernant figurent sur le SITE « ECOLE DIRECTE »

Vous pouvez joindre le service comptabilité : Tél. 01.46.43.19.80 ou par courriel :

comptaeduc@indsc.fr

Tenue vestimentaire

La manière d'être et de s'habiller reflète les dispositions et les préoccupations de chacun. La tenue vestimentaire est aussi le premier signe de respect que l'on porte à son interlocuteur et à l'institution à laquelle on appartient. En conséquence, les vêtements portés à *Sainte-Croix* - et dans toutes les occasions liées à la vie de l'établissement - seront sobres, corrects et adaptés à l'étude. Aucun laisser-aller vestimentaire n'est admis.

Ainsi, les garçons sont vêtus en toutes circonstances d'une chemise ou d'un polo dont le col est apparent, d'un pantalon de couleur unie couvrant les chevilles, et d'une ceinture. Aux beaux jours, seuls les garçons du collège sont autorisés à porter des bermudas. Les jeunes filles portent des tenues qui ne sont ni courtes ni transparentes, des hauts qui couvrent les épaules, sans décolleté. La coiffure, le maquillage et les accessoires sont discrets, les cheveux longs attachés. Pour tous, les tenues découvertes ou décontractées sont proscrites, ainsi que les bijoux, piercings et tatouages. Les chaussures sont des chaussures de ville. Les couvre-chefs sont acceptés par temps de pluie ou de grand froid. Les cheveux ne couvrent pas les yeux.

Les tenues de sport sont réservées au cours d'Education physique et sportive. On ne vient pas dans l'établissement en tenue de sport, mais on l'apporte dans un sac et l'on se change dans les vestiaires. Au laboratoire, les élèves du lycée portent une blouse en coton marquée à leur nom.

Chaque élève du Collège est en possession d'une tenue fournie par *Sainte-Croix*. Celle-ci est portée chaque fois que le Préfet le demande.

La tenue des élèves peut être vérifiée à l'entrée de l'établissement et à tout moment de la journée. Un élève dont la tenue est jugée inadaptée à l'étude n'est pas admis en cours. Après information préalable aux parents, il peut se voir interdire l'accès à l'établissement, ou être renvoyé à son domicile au cours de la journée.

Téléphone et matériel numérique

Les téléphones portables sont éteints et invisibles, et leur utilisation dans l'enceinte de l'établissement sera immédiatement sanctionnée. L'appareil est remis sans délai à un adulte, transmis au Préfet, puis restitué à la famille dans le délai choisi par ce dernier.

Pour les lycéens et les étudiants de classes préparatoires, l'usage du téléphone portable est admis sur des temps déterminés, et dans les espaces qui ne sont pas partagés avec les collégiens. Cet usage est donc proscrit, à toute heure, dans les espaces extérieurs et au self.

L'usage des appareils connectés, appareils de musique, oreillettes et écouteurs, est également interdit dans l'enceinte de l'établissement. Lorsque les élèves disposent d'une tablette numérique ou d'un ordinateur portable, celui-ci est réservé à un usage exclusivement académique. Il revient au professeur de décider de leur usage dans sa classe.

Chaque Préfet, lors d'une sortie ou d'un voyage scolaire, précisera le règlement concernant ces usages.



Association de Parents d'Elèves
de l'École Sainte-Croix de Neuilly

contact@apel-saintecroix-de-neuilly.com

L'APEL vous fait part de ses actions : vous pouvez venir y participer en vous faisant connaître dès la réunion de rentrée de vos enfants.

Accueil et parrainage à l'École Primaire

Si vous êtes une nouvelle famille inscrite à Sainte-Croix, vous serez parrainés par le futur parent relais de la classe de votre enfant le 2 septembre 2019. Egalement, vous serez accueillis le 15 octobre à 19 h 30 lors de l'assemblée générale de l'APEL.

Catéchèse au Collège et au Lycée

Consacrer une vingtaine d'heures (selon les classes de 8h 10 à 9h10, 9h10 à 10 h10 ou 10h30 à 11h30) par an à transmettre sa foi, avec l'appui de l'Aumônier et des responsables de la Catéchèse est une expérience particulièrement enrichissante. L'équipe pastorale a besoin de parents (des mères et des pères)

Parent relais/correspondant de classe

Il est une interface à deux niveaux :

- auprès de l'Etablissement : communiquer avec les parents de la classe, les écouter et transmettre leurs questions et suggestions pour la classe, faciliter les contacts parents-professeurs, participer aux conseils de classe.

- auprès de l'APEL : être un relais des actions de l'APEL.

Pour le Collège et le Lycée, faites-vous connaître lors de la réunion de rentrée de la classe de votre enfant.

Objectif Professions

Depuis plusieurs années, cette demi-journée de mars recueille un vif succès grâce à la centaine de parents de tout l'Etablissement qui viennent présenter leur métier aux élèves du Lycée.

N'oubliez pas de vous signaler sur la fiche de disponibilités distribuée lors des réunions de rentrée.

Vente de charité

C'est aider à la préparation et à l'organisation de la vente, prendre en charge un stand ou y aider, aider à la recherche de lots de tombola. N'hésitez pas à proposer vos services à la réunion de lancement qui aura lieu en septembre 2019.

Conférences

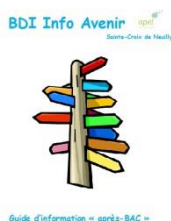
Réfléchir sur un thème intéressant la communauté éducative de Sainte-Croix, rassembler des parents au cours d'une soirée-débat ou accepter de faire une conférence.

B.D.I. Info Avenir (Bureau de Documentation et d'Information)

Rencontrer, Dialoguer, Informer... Le B.D.I est un lieu où les jeunes avec ou sans leurs parents peuvent se renseigner sur les études supérieures, les filières et les métiers. Animé par des parents d'élèves, le B.D.I recrute 4 nouveaux bénévoles.

Cette liste n'est pas exhaustive mais vous donnera des axes de réflexion et d'engagement que vous pourrez concrétiser sur la fiche de disponibilités parentales distribuée dans les classes lors de la réunion de rentrée.

Toute l'équipe de l'APEL vous souhaite un très bon été !



Construire son projet d'avenir au BDI Info Avenir

Le Bureau de Documentation et d'Information est un service proposé par l'APEL, animé par des parents bénévoles travaillant en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

Le rôle du BDI

- Vous accueillir pour vous écouter et vous éclairer sur la multiplicité des filières post-bac et les métiers qui en découlent.
- Vous accueillir pour vous informer de l'évolution des filières de formation qui s'offrent à eux.

Nos actions au lycée en 2019-2020

Réalisées en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique dans un souci de complémentarité.

En Seconde :

- Entraînement à la rédaction d'une lettre de motivation.
- Présentation des filières : profil des élèves, horaires et coefficients par matière.

En Première :

- Présentation du panorama des études,
- Visite des élèves répartis en petits groupes d'intérêts communs.

En Terminale :

- Accueil individuel des élèves qui le désirent

A découvrir sur le site

www.saintecroix-de-neuilly.com rubrique lycée **BDI Info Avenir**

- Le Guide d'information après-bac
- Promo 2017 : que sont-ils devenus ?
- Les dates des journées portes ouvertes
- Le calendrier des salons
- Les infos Concours

Le BDI Info Avenir est ouvert Lundi et Jeudi de 14h à 18h
Tél 01 46 43 19 50 poste 1937 bdi@apel-saintecroix-de-neuilly.com

Pour que le BDI de Sainte-Croix poursuive sa mission auprès des lycéens, il est indispensable que de nouveaux parents s'investissent à la rentrée 2019

Les qualités requises :

- ✓ Etre disponible une demi-journée fixe par semaine (lundi ou jeudi de 14h à 18h), se rendre sur les salons spécialisés (Salon de l'Etudiant ...) et à quelques journées portes ouvertes d'établissements

Vous souhaitez rejoindre l'équipe du BDI Info Avenir de Sainte Croix

Renvoyez le coupon-réponse ci-dessous à :

BDI Info Avenir
Lycée Sainte Croix de Neuilly
30, avenue du Roule
92200 Neuilly

Où

Contactez-nous au 01 46 43 19 50 Poste 1937 ou bdi@apel-saintecroix-de-neuilly.com

BDI Info Avenir Sainte-Croix 2019/2020

M.

Parent de

Classe

Tél.

Adresse mail